

Être recruté en contrat d'alternance

Le contrat d'alternance : une clé de réussite pour votre future insertion professionnelle

L'alternance permet de se former à un métier. C'est un système de formation qui est fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance comprend deux types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. (Ministère du Travail)

Grâce à ce contrat, vous bénéficiez du statut particulier statut d'étudiant – salarié. Ainsi, vous cumulez les avantages du statut étudiant avec la délivrance d'une carte d'étudiant, à celui du statut salarié avec la signature d'un contrat de travail (pour une durée d'environ 1an en CDD ou en CDI avec la mise en place d'une période de professionnalisation)

Vous êtes reconnu comme un collaborateur à part entière au sein d'une équipe. Votre expérience en milieu professionnel d'un an sera valorisable et appréciée des futurs employeurs.

Vous percevez une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC selon votre âge :

Grille salariale apprenti calculée à partir du SMIC mensuel brut

| | Moins de 18 ans | 18 à 20 ans | 21 ans et plus |
|----------|---------------------|---------------------|----------------------|
| 1e année | 370.07 € (25% SMIC) | 606.91 € (41% SMIC) | 784.54 € (53% SMIC) |
| 2e année | 547.70 € (37% SMIC) | 725.33€ (49% SMIC) | 902.96 € (61% SMIC) |
| 3e année | 784.54 € (53% SMIC) | 962.18 € (65% SMIC) | 1154.61 € (78% SMIC) |

Grille salariale contrat de professionnalisation calculée à partir du SMIC brut mensuel

| | Moins de 21 ans | 21 ans à 26 ans |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|
| Niveau inférieur au bac pro | 841.15 € (55% SMIC) | 1036.19 € (70% SMIC) |
| Niveau égal ou supérieur au bac pro | 962.18 € (65% SMIC) | 1184.22 € (80% SMIC) |

Contact

Responsable Bureau des stages et relations entreprises / institutions : Mélanie LAVAUD

Tél. : 04 78 78 73 43

melanie.lavaud@univ-lyon3.fr

Simulateur

[Simulateur employeur d'aides et de calcul salaire de l'alternant](#)

Les formations

[Consulter la liste des formations ouvertes en contrat d'alternance](#)

Mise à jour : 19 février 2018